

LE RDV DES SOISÉENS

N°42
JUILLET /
AOÛT 2019

Soisy

MAG

13 JUILLET

**Soisy fête
son centre-ville !**
Article p.4



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

www.soisysurseine.fr



VILLE DE
**SOISY
SUR
SEINE**

A Soisy/Seine

biocoop
LA RUC RUC MARSEILLE

Biovivéo
100 % bio,
100 % coopératif

Priorité au local !
Encourageons
les fermes d'ici
et réduisons les
transports
polluants

Centre commercial Les Meillottes
01 69 89 31 32

Lundi : 15h30 - 19h30
Du mardi au vendredi : 9h00 - 13h00
et 15h30 - 19h30
Samedi : 9h00 - 19h30 en continu
Dimanche : 9h00 - 12h30

www.bioviveo.coop

Adopa
Votre partenaire au quotidien

Crédit d'impôt de 50 %

QUALISAP
Charte Qualité
services à la personne
Agrément Qualité Préfectoral

Aide à domicile, Aide à la mobilité, aide ménagère

Entretien de la maison

Jardinage

Soutien scolaire et garde d'enfants à domicile

Bricolage

49, bld de la République
91450 Soisy-sur-Seine

www.adopa.fr contact@adopa.fr
Tél : 01 60 75 57 67 06 67 79 73 10

AVIS DE VALEUR DE VOTRE BIEN OFFERT

Concrétisons ensemble votre projet immobilier
ACHAT - VENTE

iad

 **RÉSEAU DE PROXIMITÉ**
 **HONORAIRES ADAPTÉS**
 **DIFFUSION SUR + DE 200 SITES**
 **RECHERCHES PERSONNALISÉES**

 **Sonia ASTEQUE**
06 30 48 03 40
sonia.asteque@iadfrance.fr



 **Claire RUIZ**
06 30 17 32 08
claire.ruiz@iadfrance.fr

Sonia ASTEQUE - N° RSAC 539208199 EVRY
Claire RUIZ - N° RSAC 434099362 EVRY

SOMMAIRE

Soisy, la vie

04 > **13 juillet** : Soisy fête son centre-ville
> «**Journée citoyenne**» le 13 juillet



05 > **Budget 2019**: Les grands chiffres



Soisy, le cadre de vie

06 **DOSSIER** : Le «**Cœur de Soisy**» en images et en chiffres



09 > **Des aides financière** pour rénover votre habitation
> **Biodiversité** pour nos allées cavalières



11 > **Un diagnostic** de tous les arbres de la commune
> **Un nouveau restaurant** en centre-ville



Soisy, le dynamisme

12 > **Ça s'est passé** à Soisy !



Soisy, les générations

13 > **La baignade est interdite** dans la Seine
> **Graines de lecteurs** «3^{ème} édition»



14 **TRIBUNES LIBRES**

15 **INFOS PRATIQUES/ÉTAT CIVIL**

16 **Sortir à Soisy**



Soisy Mag

Juillet 2019 - 3600 exemplaires. Numéro de Dépôt Légal : 6462P
Mairie : place du Général Leclerc - Tél. 01 69 89 71 71 - **Directeur de publication**: Jean-Baptiste Rousseau - **Directeur de la Communication / Réalisation** : Stéphane Foata - **Régie publicitaire municipale** : Tél. 0169897179. **Conception graphique** : MO Édition - **Impression** : Willaume Egret (St. Michel/Orge) Tél. 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.



Chères Soisédiennes, chers Soiséens,

Découvrez le nouveau «Cœur de Soisy» en images et en chiffres

Je remercie tous les financeurs qui nous ont permis de réaliser les travaux.
Voir Dossier P. 6, 7 et 8

Budget Municipal : la Municipalité garde le cap

Après le vote du Budget Supplémentaire, le 24 juin dernier, et dans le contexte de la fin des travaux du «Cœur de Soisy», je vous propose un point sur les finances communales.
Voir article P.5

Le Samedi 13 juillet, vous êtes invités(es) à fêter notre nouveau «Cœur de Soisy» autour d'un moment de partage, d'un bal et d'un feu d'artifice...

Voir article P.4

Bonnes vacances à toutes et à tous.

←

Jean-Baptiste Rousseau
Maire de Soisy-sur-Seine,

13 juillet 2019 :

Soisy fête son nouveau centre-ville

_ Toutes les Soiséennes et tous les Soiséens sont invités à partager un grand moment de convivialité autour d'un repas, de la danse et d'un feu d'artifice.

Le programme :

À partir de 19h : verre de l'amitié pour fêter le nouveau centre-ville (rue de l'Église)

- Verre de l'amitié offert par la Mairie.

À partir de 20h : ouverture d'un espace Restauration (rue de l'Église)

- Plusieurs restaurateurs de la commune vous proposent une diversité de plats à partager sur place (Payant - tables et chaises à disposition sur site), avec une animation musicale.

À partir de 22h : ouverture du Bal de la Fête Nationale (rue de l'Église)

- Animation musicale (DJ) (partie 1),

À partir de 23h : feu d'artifice (Parvis de la Nouvelle Mairie)

- Les spectateurs sont invités à s'installer sur la rue Notre Dame (rue alors fermée à la circulation) et à contempler le spectacle de lumière et de musique (feu d'artifice de Soisy-sur-Seine),

De 23h30 à 1h du matin : suite du Bal de la Fête Nationale (rue de l'Église)

- Animation musicale (DJ) (partie 2),

Attention ! Rues fermées !

Afin d'organiser cette manifestation, le **samedi 13 juillet 2019**, certaines rues de la commune **seront interdites la circulation et au stationnement...**

Dès le matin et jusqu'au soir :

La **rue de l'Église** sera interdite à la circulation et au stationnement, de 10h (samedi 13 juillet) à 2h du matin (dimanche 14 juillet).

Le soir pour le feu d'artifice :

- La **rue Notre Dame** sera interdite à la circulation de 22h45 à 23h30 (samedi 13 juillet), entre la rue des Chenevières et le carrefour avec la rue Galignani et la rue du Grand Veneur.
- La **rue des Chenevières** sera interdite à la circulation et au stationnement (y compris le parking de la Mairie) de 22h45 à 23h30 (samedi 13 juillet). Aucun véhicule ne pourra entrer et sortir de la résidence durant 45 minutes.

Cession de rattrapage pour la «Journée Citoyenne» Samedi 13 juillet, à 9h30



Pour cause d'intempéries, la 3^{ème} édition de la «Journée Citoyenne» avait du être annulée le 11 mai dernier. La Municipalité propose un nouveau rendez-vous, le **samedi 13 juillet, à de 9h30 à 12h**. Pour cette demi-journée, l'action sera concentrée sur le Parc du Grand Veneur (lieu du rendez-vous de 9h30) pour des chantiers de débroussaillage, de travail sur les noues et ruisseaux du parc... Plus de détails sur www.soisysurseine.fr



Budget : La Municipalité garde le cap

Malgré un programme de travaux ambitieux, l'équipe municipale reste soucieuse de la bonne gestion de l'argent public.

Les objectifs de gestion de l'année 2019 de la Municipalité s'inscrivent dans la continuité des budgets précédents avec :

- le maintien de la qualité des services à la population,
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- la poursuite des investissements, destinés à réhabiliter notre patrimoine,
- la stabilité de la fiscalité locale.

Le budget de la commune maîtrisé : (Chiffres issus du Compte Administratif 2018)

- Excédent cumulé du budget 2017 : **5 057 887 €**
- Dépenses réelles de fonctionnement : **6 935 292,91 €** / Recettes réelles de fonctionnement : **8 099 760,19 €**
- Dépenses réelles d'investissement : **4 964 316,76 €** / Recettes réelles d'investissement : **2 473 180,17 €**
- Excédent cumulé du budget 2018 : **3 731 218 €**

Les investissements prévus en 2019 sans emprunt

Fin des travaux du «Cœur de Soisy» (voiries, parc des Chenevières...) financés par les ressources propres de la commune (excédent cumulé du budget 2018) et des subventions (voir P. 8).

Une dette minime

La **dette représentée, à Soisy-sur-Seine**, la somme de **25 €/habitant** (soit 178 000 €). C'est une dette très faible, si on la compare à celle des villes de même taille : **849 €/habitant**, soit 34 fois plus qu'à Soisy.

Quelques chiffres en €/habitant	Soisy (CA 2018)	Commune de la même taille (2017)
A Soisy,...		
... les dépenses de fonctionnement sont inférieures à la moyenne	972 €/hab.	1037 €/hab.
... les recettes de fonctionnement sont légèrement inférieures à la moyenne	1136 €/hab.	1167 €/hab.
... l'endettement est très inférieur à la moyenne	25 €/hab. soit, au total 178 225 € pour 7 129 habitants	849 €/hab. soit au total 6 052 521 € pour 7 129 habitants

Source : C.A. 2018

La fiscalité locale stable

Les taux d'imposition à Soisy	Soisy (2019)	Commune de même taille (2017)
Taxe d'habitation	14,82%	15,13%
Taxe foncière bâtie	16,79%	20,85%

Depuis **16 ans**, la ville de **Soisy-sur-Seine n'a pas augmenté les «taux communaux» des impôts locaux** et, **la Municipalité n'augmentera pas ses taux en 2019** qui demeureront sous la moyenne de la fiscalité locale des communes de même strate.



LE «CŒUR DE SOISY» BAT plus fort grâce aux Soisénnes et aux Soiséens

Après 10 de concertation, de réunion publiques, de consultations, et de travaux, le «Cœur de Soisy» trouve une seconde jeunesse.

2009-2019, le résultat de 10 années de concertation

> Une concertation à chaque étape :

- 5 grandes réunions publiques avec plus de 300 personnes à chaque réunion,
- 25 réunions de riverains avant chaque chantier (le plus souvent sur site),
- 3 consultations avec vote et prise en compte des remarques des habitants,
- Une information régulière dans votre «Soisy Mag»...

> Les objectifs fixés dès la 2^{ème} réunion, le 15 octobre 2009 :

- Réaliser des travaux d'assainissement indispensables,
- Fluidifier et sécuriser les circulations pour tous les usagers du centre-ville (piétons, vélos, automobiles),
- Faciliter l'accès aux commerces,
- Augmenter l'offre de stationnement,
- Dynamiser l'activité économique et accueillir de nouvelles entreprises,
- Embellir le centre-ville,
- Installer les services municipaux dans le château des Chenevières.

Votre nouveau «Cœur de Soisy» !



Une fontaine à eau sur la place de l'église



Les eaux de source qui s'écoulent jusqu'à la Seine



La façade rénovée du château



Les espaces verts réaménagés autour de l'Église



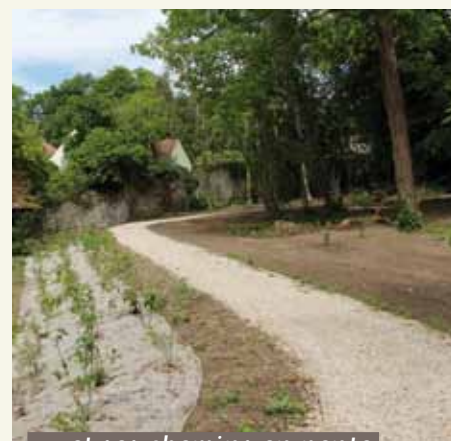
La Château des Chenevières, son parvis et ses annexes (en rénovation)



La rue des Chenevières



Le parc du château, son bassin...



... et ses chemins en pente douce, pour rejoindre le parc du Grand Veneur

Et si on parlait d'argent...

	Dépenses totales	Participations financières des partenaires	FCTVA *	Part communale
Château des Chenevières	2 260 000 €	1 095 276 € dont Région : 471 292 € Département : 396 024 € Etat : 46 258 € Grand Paris Sud : 181 701 €	370 759 €	793 965 €
Annexes du château	503 128 €	0 €	21 113 €	482 015 €
Parvis du château	396 147 €	102 533 € dont Région : 55 616 € Département : 46 917 €	64 984 €	228 630 €
Parc des Chenevières	297 600 €	113 550 € dont Département : 113 550 €	48 818 €	135 232 €
Terrasses Jardin à l'arrière du château	120 000 €	46 689 € dont Région : 25 325 € Département : 21 364 €	19 684 €	53 627 €
Chemin des vouîtes	342 000 €	65 067 € dont Département : 52 040 € Réserve Parlem. : 13 027 €	56 101 €	220 832 €
Voiries «Cœur de Soisy»	1 937 000 €	1 473 000 € dont Région : 158 812 € Département : 218 497 € Grand Paris Sud : 1 095 478 €	138 043 €	325 957 €
Assainissement (eaux pluviales / eaux usées)	773 670 €	773 670 € dont Région : 77 088 € Département : 115 632 € Agence de l'eau : 96 735 € Grand Paris Sud : 484 215 €	0 €	0 €

* **FCTVA** (Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée) : sur tous les travaux d'investissement liés à un service public, la commune paye 20% de TVA. Deux ans après, l'État lui reverse 16,404% du montant total des travaux éligibles au FCTVA.

Un grand merci à nos partenaires :



Des aides financières pour vos travaux dans votre habitation



Depuis 2015, la commune de Soisy et la communauté d'agglomération proposent, avec l'ANAH, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), qui se traduit par **des aides financières pour rénover votre habitation**. Celles-ci concernent **les propriétaires occupants, les propriétaires bailleurs ou les copropriétaires**. Un opérateur qualifié, CitéMétairie, peut vous conseiller et vous accompagner gratuitement dans l'élaboration de votre programme de travaux et de votre dossier de demande de subventions.

Les travaux subventionnés : travaux lourds d'amélioration de l'habitat très dégradé, l'amélioration de la performance énergétique, adaptation du logement pour les personnes âgées ou en situation de handicap, ravalement de façades...

IMPORTANT : Il est impératif de ne pas débiter les travaux avant d'avoir contacté l'opérateur CitéMétairie.

 > N° Vert : 0 805 69 09 97 / opah.seineessonne@citemetrie.fr

Isolation
Ravalement
Adaptation PMR
Adaptation senior

Biodiversité pour nos allées cavalières

Rue Jean de la Fontaine, chemin rural du Grand Veneur, une partie de la rue Mozart



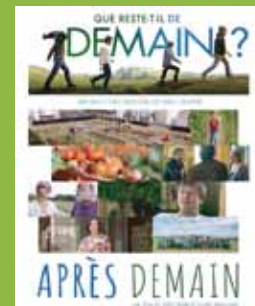
Haie champêtre composée de différentes variétés de plantes et d'arbustes d'espèces locales

En mars dernier, nous invitons les Soiséens(nes) à participer à la réflexion de l'aménagement des «allées cavalières» rue Jean de la Fontaine, chemin rural du Grand Veneur et une partie de la rue Mozart. Des propositions ont été transmises en Mairie, notamment un travail très fourni réalisé par le «Groupe Biodiversité de Soisy» (composé de bénévoles). Ainsi, il est proposé, **à l'automne**,

- pour le **chemin rural du Grand Veneur**, de créer une haie champêtre sans arbre avec quelques arbustes au développement limité. Les dalles qui ont été soulevées par les racines des acacias seront remises en place,
- pour **la rue Jean de la Fontaine et la rue Mozart** : de remplacer les acacias par des alisiers torminal (*Sorbus torminalis*), et de remplacer progressivement les troènes pour créer une haie champêtre avec des espèces locales (cornouiller, chèvrefeuille, sureau noir, bourdaine...),

En diversifiant ces corridors naturels, **la biodiversité soisienne sera préservée et le cadre de vie sera embelli.**

Projection-débat
film «Après demain»
Vendredi 30 août, 20h



Après une première soirée débat en septembre 2018, animée avec l'association Colibri, et avec le Ciné Club

la Lucarne, la Municipalité programme la projection du film «Après demain», le vendredi 30 août 2019, à 20h, suivi d'un débat vers 22h, à la Salle du Grand Veneur.
> Entrée libre



GARAGE EXPERT ADHOC



www.garage-adhoc.com

JUSQU'AU 31 JUILLET 2019

POINTS DE CONTRÔLE OFFERTS



**FREINAGE
-30%**

SUR LES DISQUES ET
LES PLAQUETTES DE FREINS
hors pose



**FILTRATION
-30%**

SUR LES FILTRES
hors pose

* Voir conditions au garage - Hors pose
Offres non cumulables avec les opérations en cours.



INTERVENTIONS
TOUTES MARQUES



ENTRETIEN
& RÉPARATION



CONSEILS
D'EXPERTS



TRANSPARENCE
DES PRIX ET DES
INTERVENTIONS



GARANTIE
CONSTRUCTEUR
PRÉSERVÉE

01 60 75 10 22

23 Av. de la Libération - 91450 SOISY SUR SEINE



**Reliez l'alarme
de votre habitation
au Poste de
Police Municipale**

**Efficacité,
Rapidité d'intervention,
Coût réduit.**

**Tarif au semestre :
120 euros**



**Police Municipale
de Soisy-sur-Seine
2, rue de l'Eglise
91450 Soisy-sur-Seine
Tél. 01 69 89 18 18**



Entreprise J.A.L.F.

vous propose son expérience et ses idées
pour tous travaux de jardin

Taille, élagage, aménagement, entretien,
tonte, plantations, débroussaillage...

15 rue Notre Dame - 91450 Soisy-sur-Seine

Tél. : 01 69 89 19 98

Portable : 06 64 31 46 93

e-mail : lois@jalf.fr • site : www.jalf.fr

PAYSAGISTE



Un diagnostic de tous les arbres de la commune



Commandé il y a quelques mois, le diagnostic des arbres de la commune vient d'être finalisé. Il recense les 1 300 sujets présents dans les espaces publics de la ville.

La Municipalité a confié à la société «Arbres et paysage» un travail de diagnostic du patrimoine arboré de la commune. Après une étude de plusieurs mois, le diagnostic sera rendu fin juillet. Ce document sera un formidable outil de gestion. Chaque arbre aura sa «carte d'identité» (espèce, âge, géolocalisation) et son «carnet de santé» (état phytosanitaire, aspect, durée de vie estimée...).

Ainsi, ce diagnostic permettra la mise en place d'une meilleure planification de l'entretien et du renouvellement des arbres de la Ville. Il participera activement à la préservation de notre cadre de vie.



Un nouveau restaurant en centre-ville

Ce qu'il faut savoir...

1/ **La commune reste propriétaire des locaux.** Ces bâtiments font partie intégrante du patrimoine municipal. La Ville gardera la maîtrise du choix du prestataire,

2/ Pour choisir le prestataire, **la commune a rédigé un «cahier des charges»** avec des **critères précis** (intégration du projet à son environnement, qualité des produits et prestations de restauration, viabilité financière du projet...),

3/ Un **concours** a été organisé avec un **jury composé d'élus de la majorité et de l'opposition, d'un expert comptable et d'un professionnel de la restauration.** 4 candidats ont concouru. C'est le projet présenté par M. Matthews, entrepreneur gestionnaire, et M. Henniart, cuisinier professionnel, qui a été retenu. Mme Henniart, qui complète l'équipe, est actuellement conseillère municipale. Elle n'a participé à aucune réunion de préparation de ce projet et n'a pris part à aucune décision concernant cette attribution. Pour éviter tout conflit d'intérêt, elle quittera ses fonctions de conseillère municipale dès la signature de la convention entre la commune et ce collectif.

4/ Après le passage en Conseil Municipal, en juin dernier, une **convention d'occupation du domaine public d'une durée de 8 ans**, non renouvelable et ne permettant pas la constitution d'un fonds de commerce, va être signée entre les parties. La redevance comprendra une partie fixe et une partie variable en fonction du chiffre d'affaires.

Ce nouveau restaurant, dont les travaux sont actuellement en cours, devrait ouvrir ses portes à l'automne.



Les annexes du château (Rdc) vont accueillir un restaurant avec terrasse



Et à la carte...

Le futur restaurant servira une cuisine traditionnelle, avec un «plat du jour» quotidien. Des soirées à thème seront également proposées (crêpes, moules frites, paella...). Un brunch sera proposé le dimanche midi, et les après-midi une ambiance «lounge».

ÇA S'EST PASSÉ À SOISY



CÉRÉMONIE DU SOUVENIR

8 mai : Les élus, les anciens combattants, les enfants des écoles et du collège, les Soiséens(nes) ont participé à la commémoration de l'armistice de la seconde guerre mondiale, au Monument aux Morts.

JOURNÉE CITOYENNE DES ENFANTS



10 mai : Les enfants des écoles ont, dès le vendredi 10 mai, activement nettoyé le parc du Grand Veneur. Merci à eux !

DÉBAT SUR «LES DÉCHETS»



10 mai : Dans le cadre de la «Journée citoyenne», une rencontre-débat s'est déroulée au Grand Veneur. L'occasion d'échanger des astuces, des idées pour réduire nos déchets.

18 et 19 mai : Pour sa 11ème édition, la «Fête des Jardins» a réuni, à Soisy, les passionnés de jardin et de belles plantes. Le public, toujours nombreux et de tous âges, a apprécié les nombreuses animations proposées...

FÊTE DES JARDINS



ÉLECTIONS EUROPÉENNES



26 mai : Avec une participation de près de 60% à Soisy, les élections européennes ont également permis à de nouveaux électeurs de participer aux opérations de dépouillement.

FÊTE DE LA MUSIQUE



21 & 23 juin : 3 concerts étaient programmés pour la «Fête de la Musique», avec le conservatoire municipal et le «Concert de Poche».

La baignade est interdite dans la Seine



L'été débute et avec lui, de chaudes journées en perspective. La proximité de la Seine donne des idées à certains, pourtant il est important de rappeler que **le Préfet, sur demande de l'Agence Régionale de Santé, a interdit toute baignade dans la Seine, sur tout le département de l'Essonne** (Arrêté préfectoral n°ARS91 - 2017 - VSS n°36 du 20 juillet 2017).

Pour l'A.R.S., les risques sont réels, car :

- **les pollutions** présentes dans le fleuve (rejets des activités économiques ou urbaines, rejets de stations d'épuration, pollution due au trafic fluvial...) font que les normes de qualité de l'eau pour la baignade ne sont aucunement respectées.

- **les courants, les forts débits et les tourbillons** sont sources de danger.

- **les berges de Seine ne sont pas aménagées pour la baignade.**

Pour autant, la Ville de Soisy-sur-Seine s'est portée candidate, auprès du Conseil Départemental de l'Essonne, **pour étudier les possibilités d'aménager des baignades, dans l'avenir.** Ainsi, durant les 4 prochaines années, des relevés seront réalisés sur les bords de Seine de la commune pour une analyse complète de la qualité de l'eau et afin notamment d'en connaître l'évolution. A suivre...

i > Informations sur www.iledefrance.ars.sante.fr/delegation-departementale-de-lessonne-91

«Graines de lecteurs»

3^{ème} édition



Des livres ont été offerts aux enfants de Petite Section et de CP

Cette année encore, les élèves de petite section de maternelle et de CP des deux écoles de la commune (Donjons et Meillottes) ont reçu un livre illustré, choisi par eux parmi une sélection élaborée par les bibliothécaires. L'objectif de cette action est de promouvoir la lecture auprès des plus jeunes.

Durant l'année scolaire, les bibliothécaires sont passées dans les classes afin de présenter chaque ouvrage aux enfants. En mai et juin, en présence des parents et des enseignants, la remise des livres choisis par chaque enfant a eu lieu à la Médiathèque Municipale.

i > Médiathèque Municipale - Tél. 01 69 89 01 71

Environnement : l'astuce du mois

Le tri des emballages

Tous les emballages en plastique, en métal (fer et aluminium), les cartons et briques alimentaires et les papiers et journaux, ainsi que les suremballages, blisters et polystyrène, **vont dans la poubelle jaune.** Ils doivent être mis en vrac, surtout pas dans un sac poubelle, sans les laver et sans les imbriquer entre eux.

Ne vont pas dans la poubelle jaune : jouets, cintres, ustensiles, emballages en bois, vaisselle jetable, bidons et tubes de produits dangereux, cartouches d'imprimante.

> SIREDOM
> Tél. 01 69 74 23 50
> tri@siredom.com



GRUPE DE LA MAJORITÉ

RER D / PRISALT : POINTS D'ÉTAPE

RER D :

Le quotidien des usagers de la ligne de «la vallée», qui subissent un changement obligatoire pour aller et revenir de Paris, reste **une épreuve difficile**. Allongements des trajets, retards et annulations de trains, dégradations des conditions de transport, la liste des désagréments reste longue. Malgré l'ensemble des témoignages attestant de cette réalité, la SNCF et Ile-de-France Mobilités ont persisté, lors du Comité de ligne du 22 mai dernier, à faire un bilan positif à partir d'indicateurs incomplets qui ne rendent pas compte du vécu quotidien des usagers.

Le recueil des 1400 témoignages réalisés par l'association «RER D Val de Seine» met en évidence que :

- **86,8% des usagers ayant répondu considèrent que leur temps de trajet a été allongé** de 5 à 30 minutes,

- **81,6% des usagers ayant répondu ressentent une dégradation de leurs conditions de transport.**

La mobilisation se poursuit pour que les usagers de la vallée soient «partie intégrante» de toutes les réflexions concernant une nouvelle organisation.

PRISALT :

Avec la constitution de l'association Prisalt, composée d'élus, d'experts et d'habitants, co-présidée par les Maires de Soisy et de Saint Germain Lès Corbeil, des représentants de Prisalt ont été invités à la Commission consultative de l'environnement d'Orly du 25 juin dernier.

Cette participation a permis à Jean Serrat de dénoncer l'**absence totale de transparence** quant à la réalisation des derniers essais réalisés par la Direction Générale de l'Aviation Civile (conditions et lieux des relevés).

La bonne nouvelle est que **la DGAC a proposé la constitution d'un nouveau groupe de travail, à l'automne**, afin d'envisager de nouveaux essais de décollage des avions selon la procédure Prisalt.

Les élus du groupe "Ensemble pour Soisy"

GRUPE DE L'OPPOSITION

ELECTIONS EUROPÉENNES 2019 : QUELS ENSEIGNEMENTS ?

Le 26 mai dernier, les électeurs français ont envoyé 74 députés siégés parmi les 751 au parlement européen, pour un mandat de cinq ans. Avec une participation en hausse partout en France et dans notre commune, les résultats des principales listes en présence au national sont cohérents, mais avec toutefois quelques nuances, pour Soisy.

Dans notre commune, nous notons un score conséquent de 31,36% pour La République En Marche (1ère position), puis avec 17,24% pour Europe Ecologie et en troisième position avec 13% pour le Rassemblement National. Enfin, en 4ème position avec 10,71% Les Républicains et 5,88% pour le Parti Socialiste, pour faire synthétique.

Au vu de ces résultats, nous déduisons que l'effondrement des « partis classiques » LR et PS profitent essentiellement à la majorité présidentielle LREM. Les électeurs de la droite modérée et du centre ne se retrouvant plus dans la ligne « conservatrice » des LR ont choisi naturellement la « renaissance » avec la liste LREM. Il existe toutefois une déperdition des anciens électeurs LR également vers le RN et des électeurs du PS vers principalement les Ecologistes.

Les partis « traditionnels » de gouvernement se sont repliés sur eux même, sans remise en question idéologique et électorale. Le résultat est donc à la hauteur de leur positionnement statique et sclérosé !

A moins de 9 mois des prochaines élections municipales, l'enjeu revêtira une logique de renouveau similaire avec en plus un jugement du bilan local, de la majorité sortante.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances d'été

Les élus du groupe "Soisy, ma ville, ma vie" Droite et Centre

GRUPE DE L'OPPOSITION

ÉCOLOGIE :

Nos concitoyens prennent de plus en plus conscience de l'importance et de l'urgence des problèmes de climat et de biodiversité. Nous le constatons au vu des résultats de l'élection européenne tant au niveau national que local.

Le souci écologique progresse, tant mieux.

Ainsi à Soisy on peut se féliciter d'une participation inespérée de 60% et de plus de 26% de votes clairement écologistes et soucieux de justice sociale.

Ceci ne peut que conforter ceux qui espèrent qu'au-delà des actions déjà engagées par la municipalité notamment en matière d'économies d'énergie, d'autres mesures vont suivre à la faveur par exemple de la loi Mobilité en discussion au parlement : faut-il continuer à multiplier les places de stationnement (avec des contrôles quasi inexistantes en zone bleue) ? ne faudrait-il pas enfin s'atteler à la question des pistes cyclables ?

Revenons sur le Grand Débat :

Nous aimerions connaître l'état des réflexions du maire de Soisy sur les suites envisagées et à quelle échéance ? Il est vrai que les futures municipales vont interdire ce qui pourrait apparaître comme de la propagande mais une explication publique à ce sujet serait la bienvenue !

Les élus du groupe "Unis et solidaires pour Soisy" Liste de Gauche (EELV – PRG - PS)



Inscrivez-vous à L'OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Comme chaque été, les Soiséens peuvent s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Ainsi, durant leur absence, la Police Municipale assurera des rondes régulières autour des leurs habitations.

Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de se rendre à l'accueil de la Mairie et de remplir le formulaire d'inscription (également disponible sur le site Internet Municipal : www.soisysurSeine.fr).

> Police Municipale - Tél. 01 69 89 18 18

NOUVELLES ACTIVITÉS & ASSOCIATION À SOISY

> K-vitre

Nettoyage de vitres - Entretien de locaux
5 avenue du Gal. de Gaulle - Tél : 06 26 29 36 08
kevinwascat@yahoo.fr

> Freedom Formations

Enseignement de la conduite automobile, formations aux 1^{ers} secours, location de salle de formation équipée
Centre commercial des Meillottes
1 rue de la Forêt de Sénart - Tél : 09 82 25 60 45
www.freedomformations.fr

> Association «Accord et accords»

Création, diffusion, formation, enseignement, conseil, développement d'activité dans le domaine culturel, social, éducatif et recrutement
Contact : Denis Musso
Tél : 06 77 10 10 39
accordetaccords@gmail.com



INFORMATIONS POUR LES «SENIORS»

- RAPPEL «CANICULE»

À chaque période de fortes chaleurs, la ville de Soisy, par l'intermédiaire du CCAS (Centre communal d'action sociale), propose d'inscrire les personnes les plus fragiles sur un registre municipal. **Ainsi, en cas d'épisode de fortes chaleurs, la Mairie appellera régulièrement les personnes inscrites.** Des interventions pourront être mises en œuvre en cas de nécessité.

Pour information, la salle du Conseil municipal est rafraîchie et ouverte pour les personnes qui aurait besoin d'un endroit frais (aux horaires d'ouverture de la Mairie).

Pour vous inscrire sur le registre du CCAS : tél. 01.69.89.71.64

- ATELIERS MEMOIRE (inscriptions auprès du CCAS)

- Conférence : le jeudi 19 septembre 2019, de 14h30 à 16h30

- Atelier (de 14h30 à 16h00) : les jeudis 26 septembre, 03, 10 et 17 octobre, 07, 14, 21 et 28 novembre, 05, 12 et 19 décembre 2019

> CCAS (en mairie) : Tél 01 69 86 71 64



Infos pratiques

> Fermeture estivale de la Mairie le samedi matin

Comme chaque été, **les services de la Mairie** seront fermés, tous les samedis matin, du 20 juillet 2019 au 17 août 2019 inclus (réouverture le samedi 24 août 2019). La distribution des «sacs déchets verts» est maintenue sur le parvis de la Mairie.

Mairie de Soisy-sur-Seine - Tél. 01 69 89 71 71

> Fermeture estivale de la Médiathèque

La Médiathèque municipale Gilles Malet fermera ses portes du samedi 20 juillet, à 18h, au mardi 20 août, à 16h.

Médiathèque Municipale Gilles Malet - Tél. 01 69 89 01 71



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Avril 2019 : Orso ALFONSI, Assya IHADADENE, Ethan FARJON.

Mai 2019 : Wissal AIT BIH, Malo BARCIET, Gabriel CARPENTIER, Clara RODRIGUES MARIA.

MARIAGES

Mai 2019 : FILIATRE Fabrice et NÓ Laëtitia.

Juin 2019 : Baptiste VOJIQUE et Nolwenn BEAURIANNE.

DÉCÈS

Avril 2019 : Pierre LEVASSEUR,

Jean MICHELETTI, Odette LEGRON veuve BOURGOIN, Jane MARTIN épouse FOULFOIN.

Mai 2019 : Madeleine LOUBET veuve KALSCH, Lucien ETEVE, Jeannine MICHAUD veuve BOUELLAT, Michel ROUSSEL, Nicole CORMIER veuve VAGO, Gilberte RANSON veuve SOUNY, Henriette MICHAU veuve BOBELIN, Monique LENEZ épouse LE BARILLEC, Yves LANGANEY.

VACANCES D'ÉTÉ

Du samedi 6 juillet au dimanche 1er septembre 2019
Reprise des cours le lundi 2 sept. 2019



ÉVÉNEMENT

SAMEDI 13 JUILLET 2019 - À PARTIR DE 19H

Soisy fête son «centre-ville»

19h - Verre de l'amitié
20h - Repas champêtre
22h - Bal (1^{ère} partie)
23h - Feux d'artifice
23h30 - Bal (2^{ème} partie)
>Rue de l'Eglise (Voir article P.4)

JUSQU'AU 19 JUILLET,
9H/12H ET 15H/20H

Espace sportif

Skate Park, Foot, Tennis...
Stade Marchand

Entrée libre

VENDREDI 5 JUILLET,
À PARTIR DE 22H15

Ciné plein air

Projection du film
«Tempête de boulettes géantes»
Tables/chaises mises à disposition pour pique-nique

Parc du Grand Veneur
Entrée libre



SAMEDI 13 JUILLET, 9H30

Journée Citoyenne

Cf. article P4
Parc du Grand Veneur

SAMEDI 13 JUILLET, 9H30

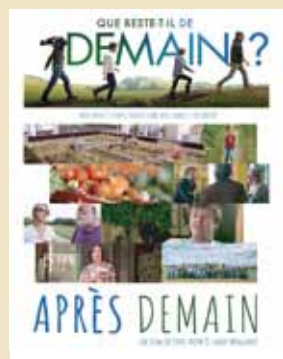
Soisy fête son «centre-ville»

Cf. Evénement et article P4
Rue de l'Eglise et parvis du château

VENDREDI 30 AOUT,
À PARTIR DE 20H

Projection débat du film «Après demain»

avec Colibri et le Ciné Club La Lucarne
20h film
22h débat
Salle du Grand Veneur
Entrée libre



SAMEDI 31 AOUT,
À PARTIR DE 21H

Ciné plein air

Film «Tempête de boulettes géantes 2»
Au coeur de la résidence de Gerville
Entrée libre

À NOTER POUR LA RENTRÉE...

DU 1^{ER} AU 29 SEPTEMBRE

Tournoi Open du TCS

Senior (H/F), +45 (H/F), +55 (H) et +65 (H)
Finales le 29/07
Inscriptions sur www.fft.fr
au Tennis Club

SAMEDI 7 SEPTEMBRE,
DE 10H À 17H

Forum des associations et des services municipaux

Gymnase des Meillottes

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE,
DE 14H À 18H

Thé dansant

avec le Club de l'Amitié
Salle du Grand Veneur
Tarif : 10 €

LES 13, 14 ET 15 SEPTEMBRE,

Journées d'histoire locale et théâtre en plein air...

Animations pour tous, ateliers, exposition, conférences...
programme complet sur www.soisysurseine.fr
... et 2 représentations de théâtre, pièce jouée, en extérieur avec les Soiséens(nes).
Grand Veneur
Entrée libre

SAMEDI 5 OCTOBRE, À 11H

Accueil des nouveaux Soiséens

Salle du Conseil (Mairie)
Inscriptions souhaitées au 01 69 89 71 72

SAMEDI 5 OCTOBRE,
À PARTIR DE 10H

Les 30 ans de SAAM

Salle des Fêtes
Entrée libre

Retrouvez tous les rendez-vous soiséens sur
www.soisysurseine.fr
(rubrique: "Manifestations")

